
Communiqué de presse
Bruxelles, 17 décembre 2020

Les travailleurs des salons de coiffure, des centres de beauté et de fitness réclament une garantie de sécurité maximale en cas de réouverture !

Le Comité de concertation prévu ce vendredi 18 décembre 2020 devrait statuer sur un possible redémarrage de l'activité dans les salons de coiffure, les centres de soins esthétiques et le fitness. En marge de ce Comité, la **CSC bâtiment - industrie & énergie (CSCBIE)** a mené une courte enquête en ligne auprès de ses affiliés du secteur afin de saisir au mieux leur réalité de terrain. Le résultat de cette enquête est interpellant !

Le taux de participation, plus élevé que d'habitude, démontre l'intérêt de nos affiliés pour la santé sécurité au travail en cette période de crise sanitaire.

Il ressort de l'enquête que :

- ⇒ Près de 52% des participants estiment que la sécurité ne peut pas être garantie si leur entreprise réouvre aujourd'hui.
- ⇒ Près de 33% des participants considèrent que les mesures de sécurité pour freiner la propagation du coronavirus ne peuvent pas être respectées sur leur poste de travail.
- ⇒ Bien que plus de 89% des participants reconnaissent que leur employeur met suffisamment de matériel de sécurité à disposition des travailleurs, ils sont encore 10% à regretter l'insuffisance de matériel de sécurité mis à disposition.
- ⇒ 67% des participants déplorent l'absence d'étude scientifique mettant l'accent sur les risques encourus en cas de reprise de travail.
- ⇒ Plus de 69% des participants disent subir une perte de revenu impactant leur ménage. Ils sont plus de 42% à accuser une perte de revenu entre 300€ et 500€ par mois et plus de 27% à accuser une perte de 100€ à 300€ par mois.

En conclusion :

La **CSCBIE** ne plaide pas pour le redémarrage de ces métiers de contact sans garantie de sécurité maximale. Elle appelle le Gouvernement à être plus transparent quant au taux de contamination dans les salons de coiffure, les centres de soins de beauté et de fitness et à ordonner une étude scientifique sur la question des risques encourus par les travailleurs du secteur en cette période de crise sanitaire. Bien que nous saluons et saluerons toute initiative entreprise par le gouvernement et le Fonds sectoriel pour garantir le revenu et le pouvoir d'achat de ces travailleurs, il reste du pain sur la planche pour les partenaires sociaux du secteur. Nous resterons donc attentifs à la question des conditions de travail et de rémunération de nos travailleurs.

Pour plus d'informations :

- Luca Baldan, secrétaire fédéral **CSCBIE**, 0472/80.78.10